

— Il te faut deux fois, dit le baron en fronçant le sourcil ?

— Je vous le donne en quatre répliqua fièrement le soldat, et de son œil loyal et franc il soutint le regard farouche du général.

Était-il las de sang ? la raillerie devant la mort désarma-t-elle celui que ni la vieillesse, ni le courage, ni la sainteté n'avaient touché ? quoi qu'il en soit, le général se prit à rire.

— Qu'on le laisse aller, dit-il, et ceux qui le suivent aussi.

Les soldats acclamèrent la joyeuseté du prisonnier et la clémence du général ; les officiers, rassasiés de ces exécutions barbares applaudirent pareillement et le soir le mot célèbre égayait les conversations, déridait les fronts et jetait une note gaie dans le concert funèbre qui s'élevait de tous les coins de la cité. Peu s'en fallut que cette ville désolée ne sût gré au bourreau huguenot d'avoir relâché sa victime pour un bon mot.

Le deuil était pourtant immense, dans la capitale du Forez. Ses meilleurs, ses plus illustres citoyens avaient succombé. Outre ceux qui étaient morts les armes à la main, on citait Jean Régis, chantre et chanoine de l'église Notre-Dame, Antoine Clépé, syndic, Jean Chanal, docteur, Jean du Crozet, notaire, le savant chanoine Louis Papon était prisonnier, sa maison pillée et ses papiers détruits ; Chalmazel, gardé étroitement, attendait qu'on payât sa rançon. Le chanoine Guillaume Perrin allait périr, mais il fut donné comme butin à un soldat qui en tira cinquante écus.

Dès que les ministres eurent pris la place des prêtres,